



# JAZZ-CLUB MOULINOIS

Siège social : Bibliothèque Publique Place Maréchal de Lattre de Tassigny - 03000 Moulins - (70) 46.01.35.



## L

Le JAZZ-CLUB ? Vous connaissez, comme tous les Moulinois, mais savez-vous où le trouver ?

Depuis sa création en 1979 le JAZZ-CLUB se trouve confronté à un éternel problème d'intendance : il ne sait jamais où il logera le lendemain !  
Même si cette situation est dans la meilleure tradition du Blues et a permis de se constituer un passé riche en anecdotes, elle n'est plus en rapport avec la dimension qu'a prise la vie de l'association.

En conclusion de recherches incessantes il est apparu évident que la cave de l'Hotel Moret est LE local qui convient parfaitement : dans ce lieu le JAZZ-CLUB sera à même de participer plus pleinement à l'animation de la cité.  
Ce projet vous concernant, il nous a paru essentiel de vous en informer plus complètement.



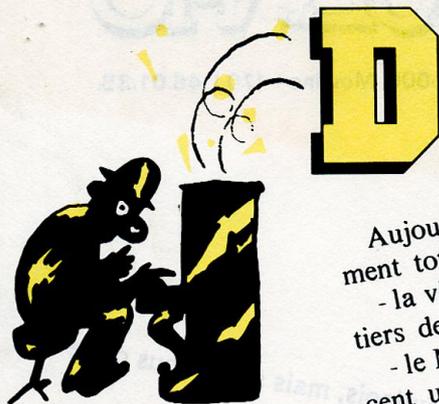
## A

Association sans but lucratif régie par la loi de 1901, le JAZZ-CLUB n'était à l'origine qu'un petit groupe de copains réunis par l'amour commun d'une musique chaleureuse et sympathique : le jazz. Quatre ans après sa fondation, le JAZZ-CLUB compte plus de trois cents adhérents et a été associé à tous les événements marquants de la vie de l'agglomération moulinoise . Car le JAZZ-CLUB a joué pour tous : clubs, associations, groupements de tout type, et partout : foires, hôpitaux, écoles et jusque sur les quais de gare !  
Mais faute d'un local approprié, le JAZZ-CLUB n'a pu atteindre que partiellement les objectifs qu'il s'était fixés : mettre le jazz à la portée de tous, être en mesure de vous accueillir, que vous soyez sympathisant ou instrumentiste, en dehors de toute considération commerciale, offrir des moyens pédagogiques de formation et même organiser un festival de jazz.



## D

D'un point de vue pratique, le local idéal devait être au centre ville, d'accès facile et parfaitement insonorisé ... comme l'est une cave.  
Après avoir tiré bien des sonnettes, visité une grande partie de Moulins par son sous-sol, l'Hôtel Moret s'est avéré posséder toutes ces qualités, et dans quel cadre : celui que vous connaissez tous et dont les caves n'étaient pas jusque ici mises en valeur. Quel environnement pour des soirées jazz !



**D**ans un premier temps nous avons craint que les travaux de réhabilitation et de mise en conformité ne dépassent nos moyens : le JAZZ-CLUB ne pouvait sérieusement s'y engager seul.

Aujourd'hui nous pouvons vous présenter un projet solide et concret qui, pour un investissement total de 360 000 F., bénéficie des garanties et du contrôle de partenaires de poids :

- la ville de Moulins, propriétaire des lieux, donne son accord pour l'installation et finance un tiers des travaux ;
- le Ministère de la Culture et sa Direction régionale accordent leur caution au projet et financent un tiers des travaux ;
- le JAZZ-CLUB assume le tiers restant avec ses ressources propres d'association (adhésions, prestations), par un emprunt cautionné par ses membres volontaires et par le recours à une cotisation exceptionnelle.



**C**ette cotisation exceptionnelle est la dernière pièce du puzzle, la dernière étape vers la création d'une cave de jazz à Moulins, ouverte à tous. Mais c'est une étape indispensable, sans laquelle rien ne pourra aboutir.

### MODE D'EMPLOI

**L**es fonds remis par tous les cotisants - personnes privées, associations, organismes, sociétés - seront versés sur un compte bancaire spécial. Ils seront intégralement utilisés pour l'exécution des travaux prévus sous le strict contrôle de la ville et de la Direction régionale des affaires culturelles.

Chacun d'entre vous se verra délivré un reçu sur le modèle légal obligatoire (n° 3012-80) lui permettant de déduire la somme versée du montant de ses revenus imposables. Cette cotisation est en effet déductible au titre de l'article 37 de la loi n° 31-1160 du 30.12.81.

De plus vous serez individuellement informés du montant des fonds recueillis puis de l'avancement des travaux. Un document officiel établi pour l'inauguration récapitulera les noms de tous les participants.

**S**ympathisants du JAZZ-CLUB c'est grâce à votre aide que notre projet pourra aboutir : au moment où nous touchons au but votre appui nous est indispensable. Vous trouverez ci-joint un bulletin réponse à nous retourner ainsi qu'une enveloppe à notre adresse.

Par avance nous vous remercions vivement de votre soutien et vous fixons rendez-vous en Juin 1984 pour une soirée de Jazz à la cave de l'Hôtel Moret.

Le JAZZ-CLUB